

Le Département de la Moselle sort son chéquier

by Urbapresse - jeudi, octobre 26, 2017

<http://correspondances.fr/le-departement-de-la-moselle-sort-son-chequier/>

Le conseil général s'acquitte de 10 millions d'euros de participation au futur centre des congrès et apporte 5 millions d'euros au stade messin.

Une mise en demeure de la Chambre régionale des comptes du Grand Est marque l'épilogue d'un conflit qui envenime les relations entre le conseil départemental de la Moselle et la Société publique locale Metz Métropole Congrès (M3C) depuis septembre 2014. A cette date, Patrick Weiten, président UDI du département, a annulé la délibération prise un an auparavant, par laquelle il s'engageait à contribuer à hauteur de 10 millions d'euros à la construction du centre des congrès à l'entrée sud de la gare de Metz. Porteuse du projet d'un montant de 70 millions d'euros, M3C a déposé et gagné un recours devant le tribunal administratif de Strasbourg, puis saisi le préfet et la cour des comptes pour faire appliquer la décision. Mis en demeure, le département s'exécutera d'ici à fin octobre, tout en attendant le jugement de son appel non suspensif.

Le département a également annoncé son intention d'engager 5 millions d'euros dans la réfection de la tribune sud du stade Saint-Symphorien, un serpent de mer en discussion depuis 10 ans. Cette participation doit permettre le financement des travaux estimés à 30 millions d'euros auxquels s'associeraient également la Ville de Metz (5 millions d'euros), la région Grand Est (4 millions d'euros) et l'Etat et les fonds européens (10 millions d'euros). Selon ce scénario, le FC Metz assurerait le solde en tant que propriétaire : la Ville lui propose en effet de céder l'équipement pour l'euro symbolique ou dans le cadre d'un bail emphytéotique. Reste à confirmer que les fonds promis par l'Etat pour un projet initialement porté par les collectivités resteront acquis à un investissement réalisé sous maîtrise d'ouvrage privée.